

# Contribution de l'APVF

## Projet de loi

### **portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets**



\*\*\*\*

*Présenté le 10 février en Conseil des Ministres, le projet de loi « climat et résilience » issu des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) va commencer à être examiné au Sénat début Juin après avoir été examiné par l'Assemblée nationale. Composé à l'origine de 6 titres et de 69 articles, il en contient aujourd'hui plus de 200 articles répartis en 7 titres. L'objectif de ce texte est de permettre à la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030. Selon le rapporteur du texte, 40 % des dispositions concernent les collectivités. Très attendue sur le texte, l'APVF s'est fortement mobilisée à l'Assemblée nationale et a commencé à être auditionnée par le Sénat.*

*Globalement, l'APVF salue la méthode inédite et le travail des 150 membres de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) qui a débouché sur 149 propositions. Elle salue également certaines avancées pour les territoires tout en déplorant plusieurs dispositions défavorables aux petites villes notamment sur l'artificialisation des sols. L'APVF compte bien profiter de l'examen au Sénat pour rehausser l'ambition du texte en faveur des territoires.*

## ***I – Des évolutions insuffisantes à l’Assemblée***

---

### **• Un projet de loi en manque d’ambition dès l’origine**

Dès la présentation du projet de loi en Conseil des Ministres, l’APVF a fait part du manque d’ambition du texte malgré quelques avancées. Elle avait notamment salué les avancées en matière de police de publicité des Maires et de prise en compte des critères environnementaux dans la commande publique. Elle avait néanmoins déploré la mise en place d’une politique de lutte contre l’artificialisation des sols pas assez territorialisée et des oublis pourtant essentiels pour la transition écologique locale.

- Absence de disposition pour **assurer la transition écologique de notre modèle agricole** qui représente le 3<sup>e</sup> poste de nos émissions de gaz à effet de serre, soit 20 % de nos émissions
- Absence de proposition pour **soutenir la territorialisation de la transition écologique et l’émergence d’une industrie verte et locale**. L’industrie représente de 20 % de nos émissions de gaz à effet de serre.
- Absence de disposition sur le **renforcement des moyens financiers et humains des territoires qui sont au cœur de la transition écologique**. Comme le révèle une étude de l’Agence France Locale et de l’APVF, c’est le principal frein à l’accélération de la transition écologique dans les territoires.

L’APVF qui s’est fortement mobilisée sur ces différents points lors du passage du texte à l’Assemblée nationale n’a été qu’en partie entendue.

### **• Les petites villes en partie entendues par les députés**

Malgré sa forte mobilisation à l’Assemblée nationale, l’APVF déplore encore et toujours un texte en deçà des enjeux des territoires.

Les petites villes se félicitent d’avoir été entendues sur l’extension de la prise en compte des critères environnementaux aux contrats de concession et sur la nécessaire compensation à la fin du remboursement partiel de TICPE pour les transporteurs. L’APVF salue également la souplesse supplémentaire apportée au service public de la performance énergétique de l’habitat, notamment sur son échelon. La possibilité donnée à tous les Maires d’instituer des périmètres de ravalement obligatoire de façade constitue une avancée. L’APVF salue enfin les pouvoirs supplémentaires accordées aux Maires pour mieux réguler l’hyperfréquentation des sites protégées.

Les petites villes sont néanmoins toujours inquiètes quant à la territorialisation de la lutte contre l’artificialisation des sols. Les députés ont apporté des gages de territorialisation au niveau des SRADDET mais ont renvoyé la territorialisation au niveau infrarégional à un décret. L’APVF déplore également la persistance d’un rapport annuel et obligatoire sur l’artificialisation des sols alors même que dans les petites villes les grands projets d’urbanisme mettent plusieurs années à aboutir. Elle a également été très étonnée par les objectifs irréalistes fixés en matière d’emprise du sols ou d’ombrière et par l’article prévoyant l’interdiction de la décision administrative de désaffectation d’un chemin rural qui rajoute de la complexité.

Toujours sur la question de l’artificialisation des sols et plus particulièrement sur la question du e-commerce, l’APVF regrette de ne pas avoir été entendue sur l’extension de l’interdiction de nouvelle surface commerciale aux entrepôts de e-commerce ainsi que sur la baisse du seuil à partir duquel cette interdiction s’applique

Enfin sur la question du pouvoir de police de publicité des Maires, l’APVF déplore ne pas avoir été étendue sur la question de l’évaluation et de la compensation des charges induites pour la commune par ce transfert.

## ***II- L’APVF compte maintenant sur les sénateurs***

---

L’APVF fait confiance aux sénateurs qui représentent les territoires pour porter la voix des petites villes et rehausser l’ambition du texte pour les territoires.

### **Sur le volet consommer**

- L'APVF rappelle la nécessité d'évaluer et de compenser les coûts induits par le transfert à la commune du pouvoir de police de publicité.

### **Sur le volet produire et travailler**

- L'APVF salue la prise en compte des critères environnementaux dans la commande publique mais déplore le fait que les questions sociales et d'emplois ont été mises au même niveau que les questions écologiques. Ce rajout des députés risque de pénaliser les entreprises locales. C'est pourquoi il faut revenir à l'article initial sur ce point.

### **Sur la question des déplacements**

- L'APVF va continuer à se mobiliser sur la question des parkings relais pour que le coût pour les communes accueillantes soit bien évalué et compensé.
- L'APVF qui salue l'accélération du verdissement de la flotte des collectivités demande dans le même temps un plus grand accompagnement technique et financier des collectivités sur ce sujet. France Mobilités doit monter en puissance pour devenir le véritable bras armé de la mobilité dans les territoires.

### **Sur le volet se loger**

- Les petites villes demeurent inquiètes sur la territorialisation de la lutte contre l'artificialisation des sols. Pour véritablement réduire l'artificialisation des sols, l'APVF propose de :
  1. Décliner l'objectif national à l'échelle des SCOT et non, des SRADDET pour plus de territorialisation, de différenciation et de souplesse
  2. Différencier l'objectif de sobriété foncière selon le territoire et les besoins
  3. Rendre plus attractif la réhabilitation et la simplifier
  4. Utiliser les bases de données locales et des outils déjà existants, tels que les observatoires fonciers locaux. Les périmètres des établissements publics fonciers et leurs moyens doivent également être renforcés
  5. Appliquer l'interdiction de construction de nouvelles surfaces commerciales aux entrepôts de e-commerce
- L'APVF demande également que le rapport annuel sur l'artificialisation des sols soit élaboré tous les 3 ans dans les petites villes. En effet, il n'y a pas de grands projets d'urbanisme tous les ans dans ces territoires.
- L'APVF va également se mobiliser sur la question de la végétalisation où des objectifs irréalistes ont été mis en place par les députés.
- L'APVF va enfin sensibiliser les sénateurs sur la désaffectation d'un chemin rural et la complexité rajoutée après l'examen par l'Assemblée.

Au-delà de ces sujets clés, l'APVF compte également se mobiliser pour combler les grands oublis du texte :

- Développement d'une fiscalité écologique au service des territoires avec par exemple une TVA à 5.5 % sur le transport collectif ou les produits locaux
- Renforcement des financements des collectivités territoriales via la mise en place d'une dotation écologie ciblée en priorité sur les petites villes pour financer la transition écologique locale et les projets énergétiques ou encore les projets liés à la mobilité.
- Renforcement de l'ingénierie locale interne et externe des collectivités via notamment un plus fort ancrage local des opérateurs de l'Etat comme l'ADEME, le CEREMA ou France Mobilités
- Création d'une industrie verte locale autour de filières comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'économie circulaire
- Soutien à la transition écologique du secteur agricole
- Mise en place d'un grand plan d'investissement pluriannuel et ambitieux pour soutenir les petites lignes ferroviaires.



\*\*\*\*

*Depuis plus de 30 ans, l'APVF représente les petites villes de 2 500 à 25 000 habitants dans des domaines allant de l'écologie, aux mobilités en passant par les finances publiques ou encore l'urbanisme. Exigeante et constructive, elle s'efforce de porter la voix des petites villes sur ces différents sujets.*

**Association des Petites villes de France**

42 Boulevard Raspail, Paris 7<sup>e</sup>

Tél. : 01 45 44 00 83

<https://www.apvf.asso.fr/>